

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 9

Artikel: Nouvelles patoisantes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles patoisantes

— Les Romands de Schaffhouse ont fêté l'anniversaire de l'Indépendance neuchâteloise. Ils entendirent notamment un récit tragi-comique en patois *britchon* faisant revivre l'incursion de pillards bourguignons au Locle, avec la fameuse *saboulée* de Crêt-Vaillant.

— Relevé dans le programme de l'Université de Lausanne : un cours de M. le professeur Paul Aebischer sur la *Chrestomatie franco-provençale*. Verrons-nous un jour s'ouvrir chez nous une chaire de philologie romane et d'études patoisantes, comme il en existe déjà dans de nombreuses universités françaises ?

— Le comité de l'Association gruérienne du costume et des coutumes s'est réuni à Bulle sous la présidence de M. Henri Gremeaud, membre du Conseil des patoisants romands. Il s'est rallié à un plan d'action en faveur du patois et des traditions, de même que pour le futur monument en mémoire du chanoine Bovet.

— Les délégués de la Fédération valaisanne des costumes ont tenu séance à Nendaz, sous la présidence de M. J. Gaspoz, président des Patoisants du Vieux Pays.

La question du patois retint longuement l'attention, et de judicieuses propositions furent faites. M. Gaspoz exposa tout ce qui a déjà été fait dans ce domaine dans les divers cantons romands.

— Le Chœur mixte de Savigny vient d'adopter le costume vaudois ; parmi la nombreuse assistance qui fêta avec enthousiasme cet heureux événement, on remarquait M. Adolphe Decollogny et Mme Marie Diserens, président et secrétaire de l'Association vaudoise des amis du patois, et M. Lucien Fontannaz, président de son Amicale de Savigny-Forel.

— Du 22 au 24 mai, Vevey recevra quelques 400 délégués de la Fédération nationale des costumes suisses. Un spec-

tacle folklorique sera donné au Château d'Hauteville.

— Lors de la fête des Céciliennes, à Vaulruz, en présence notamment de Mgr Charrière, grand patoisant, M. le curé Chollet, de Grandvillard (Gruyère), prononça une allocution en pur patois fribourgeois, qui fut fort remarquée.

Résultats du concours d'avril

De mieux en mieux ! Sur 50 envois, une dizaine seulement n'étaient pas conformes à la grille originale. Trêve donc de commentaires.

Signalons toutefois la présentation de fantaisie de M. Maurice-Albert Mayor à Prilly, qui rime ces vers à l'adresse de M. Elophe :

*Cher Elophe ! Votre esprit forge
Des mots croisés souvent difficiles
Ainsi votre « prises à la gorge »
Est tout un poème infantile !
Il a fallu à mon esprit distrait
Toute une nuit dans les ténèbres
Pour trouver que les animaux de traits
Pelage rayés, étaient... les zèbres...*

Et les félicitations de continuer à pleuvoir !

Après tirage au sort, la liste des lauréats s'établit comme il suit (nous avons exceptionnellement augmenté le nombre des gagnants de 12 à 15) :

M. Robert Pasche, Prilly.
M. le Dr V. Nater, Yvonand.
M. E. Besson, Lausanne.
M. A. Desplands, Château-d'Oex.
Mlle A. Amiguet, Chesières s. Ollon.
Mme P. Collet, Pully.
M. Léon Cuénoud, Genève.
Mme Marcel Dutoit, Yvonand.
M. C. Pavillon, Moudon.
Mme Hélène Hierholtz, Ballalaz, Montreux.
M. A. Fitz, Lausanne.
M. Ad. Decollogny, Lausanne.
Mme Renée Chevalley, Lausanne.
Perrette, Juste-Olivier, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mai 1954, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché II, Lausanne.